Handicap et éducation physique: Sur la voie de l'inclusion

Tout enseignant d'éducation physique s'est probablement déjà retrouvé face à des élèves aux besoins et aux désirs particuliers et s'est alors posé la question: Comment intégrer cette différence dans son cours?

«La plupart des garçons veulent jouer à la balle à deux camps, quelques-uns au football et les filles à la balle brûlée. Mais qu'en est-il de Cédric? Il est handicapé. S'il joue à la balle à deux camps, il sera tout de suite touché et s'il joue à la balle brûlée, il n'atteindra pas la première base. Les jeux de coopération lui conviendraient mieux… mais le reste de la classe sera frustré. Que doit faire l'enseignant? Est-il possible de satisfaire tout le monde?» (citation tirée de la revue sportpädagogik, 4/2003).

L'intégration ne nuit ni au bien-être des personnes valides ni à celui des personnes handicapées. Elle leur est au contraire extrêmement profitable.

Besoins particuliers

Quel que soit le degré, tous les élèves n'ont pas les mêmes capacités et intérêts. Willibald Weichert, scientifique en matière d'éducation, pose alors la question de la tâche de l'enseignant de sport en présence d'élèves aux besoins éducatifs différents:

«Comment peut-on intégrer dans l'enseignement un enfant avec des besoins particuliers pour qu'il s'en dégage ‹obligatoirement› ou ‹naturellement› des activités ludiques et motrices au cours desquelles cet enfant entrera dans un dialogue moteur avec les autres enfants.»

Cette démarche ne devrait pas uniquement se faire dans un but charitable à l'égard de l'enfant handicapé, mais dans l'idée de faire partager aux enfants une activité motrice afin qu'ils aient du plaisir et entament à deux ou à plus un dialogue moteur.

De nouvelles règles dès le départ

La barre, placée assez haut, ne peut pas toujours être atteinte dans sa forme absolue. Il convient, dans des situations particulièrement difficiles, de procéder par petites étapes. Synonymes de formes d'intégration partielle, elles pourront déjà être considérées en principe comme des progrès. Toute intégration présuppose une séparation et vise une adaptation à une situation existante.

Reprenons l'exemple de la balle brûlée, où l'on fait jouer l'enfant handicapé sans modifier les règles de base. L'intégration est une étape intermédiaire importante en vue de l'inclusion proprement dite des handicapés et des non handicapés. L'inclusion ne s'entend pas sans l'élaboration, dès le départ, de nouvelles règles destinées à

faciliter le dialogue entre tous les participants (voir l'exemple du **projet «Baskin»**).

Une chance à saisir

Un processus didactique visant l'inclusion présume de bonnes conditions cadre. A partir du moment où la différence est considérée comme une chance et non comme un obstacle insurmontable, le jeu ou l'exercice devient pour tous les apprenants beaucoup plus attrayant. Il importe que la découverte de cette différence se fasse progressivement, harmonieusement, et qu'elle soit libre de toutes contraintes.

L'intégration ne nuit ni au bien-être des personnes valides ni à celui des personnes handicapées. Elle leur est au contraire extrêmement profitable. Ainsi, la pratique d'une activité physique commune avec des élèves aux besoins différents se révèle des plus attrayantes lorsque les acteurs prennent conscience des différences et qu'ils parviennent à trouver un équilibre entre «donner» et «recevoir».

Bibliographie: Weichert, W. (2003). Heterogenität attraktiv machen. In: sportpädagogik 4/2003.

Source: «mobile» 6/2008, p. 10-12, Nicola Bignasca

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO